

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3285 - VENDREDI 3 AOÛT 2018

AGRICULTURE

Des faiblesses en matière
d'accès au crédit

Les résultats provisoires d'une analyse sur le secteur agricole congolais, publiés le 2 août à Brazzaville, soulignent un faible accès au crédit des producteurs. Financée par le Projet de développement de l'agriculture commerciale, cette étude note également la méconnaissance du marché et des opportunités par des acteurs nationaux ainsi que des insuffisances des établissements bancaires.

« Nous avons exploré différentes options de financement de l'agriculture », a indiqué le consultant en charge de cette étude, Auguste Moyo, qui a fait des suggestions parmi lesquelles l'octroi aux agriculteurs des subventions à coûts partagés.

Page 3



GESTION FONCIÈRE

Les propriétaires terriens tenus
de rétrocéder 10% de leurs terres

Se fondant sur le nouveau mécanisme de reconnaissance des terres coutumières par l'Etat, le ministre des Affaires foncières, Pierre Mabiala, a sensibilisé les propriétaires terriens du Kouilou à la nouvelle loi qui fixe à 10% le pourcentage de leur surface dévolue à l'Etat, dans le cadre de la souveraineté.

« La loi prévoit qu'une rétrocession de 10% de la superficie totale des terres coutumières reconnues soit faite à l'Etat par les



Le ministre Pierre Mabiala s'adressant aux propriétaires terriens du Kouilou propriétaires terriens pour constituer les réserves foncières domaniales nécessaires au développement économique et social du pays », a-t-il fait savoir, précisant qu'une autre rétrocession de 5% de la super-

ficie totale de ces mêmes terres est prévue par la loi pour permettre aux terriens d'immatriculer leurs terres et obtenir des titres fonciers après paiement en nature des frais cadastraux.

Page 14

FORCES ARMÉES CONGOLAISES

Dotation d'un logiciel
sécurisé contre la fraude

Afin de favoriser un meilleur contrôle des effectifs et lutter contre la fraude, la direction générale de l'administration et des finances du ministère de la Défense nationale vient d'acquérir un calculateur de solde, conformément au changement attendu dans le traitement de la solde.

Ce nouveau dispositif s'inscrit dans le cadre du projet du Centre autonome de décompte de la solde et prévoit d'apporter des changements escomptés, notamment la maîtrise des effectifs soldés.

Page 5

ÉLECTIONS À LA FÉCOFOOT

L'ouverture de l'appel à
candidatures fixée au 4 août

Page 16

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le Congo candidat à
la présidence de l'UAT

Page 6

Editorial

Think tanks

Page 2

EDITORIAL

Think tanks

Dans le moment historique que nous vivons, où l'Afrique s'impose de jour en jour comme un acteur incontournable de la scène internationale et où ses dirigeants se demandent comment tirer le meilleur parti de cette modification du rapport des forces planétaires, un acte décisif devrait, nous semble-t-il, être posé sans plus attendre. Cet acte consisterait pour notre continent à prendre en main la réflexion sur son devenir et à ne plus laisser par conséquent des «think tanks» extérieurs, autrement dit les centres de recherche américains, européens, russes, chinois ou autres mener cette analyse prospective à sa place.

Nous en avons apporté nous-mêmes la preuve avec la revue Emergence Tombwa, créée il y a deux ans, qui attire vers elle de plus en plus de chercheurs, d'universitaires, d'économistes venus de tous les horizons afin de décrypter le présent et de préparer l'avenir. Dirigée par Emmanuel Mbengue et conduite sur le plan rédactionnel par Emile Gankama, cette publication trimestrielle, dont le sixième numéro sortira dans les prochains jours, illustre parfaitement la révolution intellectuelle qui peut et doit accompagner l'émergence de l'Afrique.

Le temps est venu, nous en avons l'intime conviction, où le continent dont nous occupons le cœur géographique doit s'organiser pour créer le pendant du Forum de Davos qui réunit chaque année, en Europe, l'élite politique et intellectuelle des cinq continents mais qui manifestement ne place toujours pas l'Afrique au cœur de sa réflexion sur le devenir de l'humanité. Alors, en effet, et alors seulement la perception du monde qui sous-tend la stratégie des grandes puissances changera de façon radicale en remettant le Tiers-monde, ou plus exactement le monde émergent, à sa juste place dans les analyses stratégiques.

Brazzaville s'étant dotée ces dernières années, à Kintélé, d'un complexe universitaire et d'un centre international de conférence ultramodernes qui n'ont rien à envier aux équipements de l'hémisphère nord, le décor est planté. Il reste maintenant à le rendre opérationnel en lui donnant une dimension mondiale, ce qui peut être fait très vite si, notamment, le Fonds bleu pour le Bassin du Congo dont la création a été actée en ce lieu il y a quelques mois développe très vite ses activités dans ce cadre exceptionnel à tous égards.

Les Dépêches de Brazzaville

INTERVIEW

Vivien Manangou : « Il faut humaniser l'activité politique »

Dans une interview exclusive accordée aux Dépêches de Brazzaville, l'enseignant de droit à l'Université Marien-Ngouabi de Brazzaville et homme politique a annoncé la création, dans les tout prochains jours, d'un Club des citoyens autour du barbecue. Abordant l'actualité politique nationale, il a invité les Congolais à humaniser l'activité politique.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Pouvez-vous nous parler du projet de création de votre club politique ?

Vivien Manangou (V.M.) : Nous sommes en voie de créer un espace d'échanges autour des questions politiques, économiques et sociales. Nous avons déjà amorcé des contacts dans ce sens à Pointe-Noire et Brazzaville. Le 11 août, une équipe sera à Nkayi et à la rentrée des classes, nous irons à Ouesso et à Owando. L'idée est de créer un club politique qui puisse répondre aux vraies aspirations de la population congolaise. Nous envisageons de réunir des citoyens autour d'un repas pour débattre des problèmes fondamentaux que nous vivons au quotidien en vue d'en proposer des pistes de solutions.

L.D.Bs. : Qu'est ce qui fera la spécificité de votre club par rapport aux autres organisations du même type ?

V.M. : Il y a deux choses que vous devez savoir. La première est notre démarche qui est participative. À ce jour, ce club n'a pas de nom parce que nous voulons que sa dénomination vienne de ceux qui participeront aux échanges. La seconde chose, c'est le contenu que nous voulons donner à nos débats qui se rapportent sur les interrogations que formulent quotidiennement les Congolais. Nous n'allons pas concentrer nos efforts sur les problématiques liées uniquement aux élections ou aux autres volets politiques.

L.D.B. : Quel commentaire faites-vous de la levée de mandat d'arrêt de Ntoumi ?

V.M. : Je pense qu'il est plus difficile de gagner la paix que de gagner la guerre. Pour gagner la paix, il faut prendre des mesures qui peuvent être choquantes, qui ne plaisent pas à tout le monde ; mais il faut les prendre.

Il y a eu un abandon des charges contre Ntoumi qui a été un belligérant dans la crise du Pool.



Cependant, il n'est pas bon de relativiser la puissance judiciaire par des accords politiques. Je crois qu'il faut faire attention à ce qu'on se dit, que l'on peut s'exonérer de sa responsabilité pénale sous prétexte qu'il y a eu un accord politique.

Et si on part du principe qu'on peut exonérer de leur responsabilité pénale les belligérants, je m'interroge pourquoi on ne prend pas cette mesure pour tout le monde. Je pense au général Jean-Marie Michel Mokoko, André Okombi Salissa et les autres... Ainsi, on aurait gagné dans cette dynamique du pardon ou d'absolution de tout le monde.

L.D.B. : Quelle sera, selon vous, la solution de sortie de crise pour le Congo s'il ne parvenait pas à signer un accord avec le Fonds monétaire international (FMI) ?

V.M. : Permettez que je vous rappelle que 559 milliards FCFA de crédit dans le budget exercice 2018 sont attendus à l'issue des négociations avec le FMI. Nous sommes déjà au mois d'août, au milieu de l'exercice budgétaire. Si ces accords n'aboutissent pas, où trouvera-t-on cet argent pour financer ce gap ?

Ce chiffre donne le tournis mais également une idée précise de l'importance de ces négociations. Nous avons deux problèmes. Le premier est celui de la trésorerie : les entrées d'argent ne sont plus effectives. Le second est relatif à la gestion des recettes : comment peut-on faire qu'il n'y ait pas autant de fuite dans la récolte des finances de l'Etat, comment faire que les finances récoltées soient redistribuées dans le

circuit économique ?

La première chose à faire est la lutte sans merci contre la corruption. Si notre fiscalité est bien traitée, dans le cas des retraités, par exemple, on peut un mois sur deux pouvoir les payer. Le Congo a besoin des solutions innovantes de financement.

L.D.B. : De nombreux économistes pensent qu'il faut aligner le Plan national de développement (PND) 2018-2022 au budget de l'Etat de 2019. Etes-vous de cet avis ?

V.M. : Il faut être réaliste. Dans la situation actuelle, aucun PND n'est utile. Le développement passe par les investissements or, on constate que dans le budget de l'Etat de 2018, il y a plus de 70% de réduction des investissements. Comment voulez-vous avoir un PND sans investissements ?

Je crois que pendant cette période exceptionnelle, nous devons faire un moratoire sur le PND. On doit élaborer un plan de redressement des finances publiques et non un PND. Si nous redressons nos finances publiques pendant un ou deux ans, à ce moment-là, nous pouvons nous projeter dans le développement.

L.D.B. : Quel est votre regard sur la situation des entreprises étatiques et paraétatiques qui battent de l'aile ?

V.M. : Au Centre hospitalier universitaire de Brazzaville, par exemple, et dans bien d'autres entreprises étatiques et paraétatiques, l'Etat doit tout faire pour protéger les salariés. On constate que dans notre pays, il n'y a aucune loi de protection des salariés pendant des périodes de crise comme actuellement en faisant en sorte que les entreprises procèdent à des licenciements obéissant à la loi, et que le motif économique soit justifié et prouvé.

La seconde chose est que l'Etat doit s'efforcer de rendre autonomes les entreprises étatiques et paraétatiques. On constate un écroulement de plusieurs d'entre elles. C'est le cas d'Eclair qui a fermé ses portes, la Société nationale d'électricité et la Société nationale de distribution d'eau sont dans un coma. Au CFCO et à la Sopeco, la situation est presque la même. Il se pose dans notre pays un problème à la fois de management et du rôle de l'Etat dans l'économie nationale.

Propos recueillis par Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elinon
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndongo, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

AGRICULTURE COMMERCIALE

Nécessité d'accroître l'accès au crédit

Le niveau d'accès aux crédits agricoles reste insignifiant au Congo, selon une étude financée par le Projet de développement de l'agriculture commerciale (Pdac) dont les résultats provisoires ont été présentés le 2 août, à Brazzaville.

Un meilleur accès aux microfinances permettrait de mieux accompagner les activités agricoles. Conduite par un consultant congolais, Auguste Moyo, l'étude a pu déceler les défai-

lances du secteur bancaire avec une forte concentration des établissements à Brazzaville et Pointe-Noire et une méconnaissance du marché ainsi que des opportunités.

D'un côté, les établissements de microfinance ignorent les potentiels clients que sont les producteurs agricoles et les produits financiers qu'ils proposent sont souvent inadaptés au besoin des clients. De l'autre, la plupart des agriculteurs ne maîtrisent pas comment bâtir un bon projet bancaire et la façon de le défendre

afin d'obtenir le financement. En plus, ils ne sont pas en mesure de garantir les crédits sollicités.

Le consultant en charge de l'étude s'est rendu à l'intérieur du pays, où est installé un bon nombre d'agriculteurs et éleveurs. Des échanges de terrain, il en est ressorti avec quelques pistes de solutions parmi lesquelles l'octroi des subventions à coûts partagés. « *Nous avons exploré différentes options de financement de l'agriculture. Lorsqu'un bénéficiaire de la subvention du Pdac estime que celle-ci est insuffisante, il pourra solliciter un crédit auprès d'un établissement pour mieux financer son projet* », a indiqué Auguste Moyo.

Le crédit est un instrument de développement des activités agricoles et rurales tout comme la recherche et l'encadrement agricoles. Les résultats de l'étude menée par le consultant constituent un support d'orientation pour le ministère de l'Agriculture à travers son projet Pdac. Le rapport du consultant a été enrichi lors d'une rencontre ayant réuni ce jeudi, des délégués des ministères sectoriels, représentants de la société civile

et du patronat, responsables d'établissements bancaires, Chambre de commerce de Brazzaville, universitaires, y compris des producteurs locaux.

Cette rencontre d'échange entre les principaux acteurs de la chaîne s'inscrit dans le champ d'activités du Pdac, dont les quatre principales composantes sont l'appui direct aux groupes de producteurs et aux micro petites et moyennes entreprises; l'amélioration des infrastructures publiques et du climat des affaires pour le développement de l'agriculture commerciale; le renforcement des capacités institutionnelles et l'intervention en cas d'urgence ou de catastrophe.

Pour le coordonnateur du Pdac, Isidore Ondoki, il s'agit d'une solution au problème du sous-développement. « *Notre pays s'engage pour une agriculture commerciale qui est une activité compétitive. L'agriculture commerciale signifie cultiver sur une étendue de terre en grande quantité des produits de qualité dans un secteur formel* », a-t-il estimé.

Fiacre Kombo



Les participants à l'atelier/ (Adiac)

ARTISANAT MINIER

Le plan d'action de développement déjà disponible

Après cinq ans d'élaboration, le document a été officiellement remis le 1er août, à Brazzaville, au ministre des Mines et de la géologie, Pierre Oba, par le coordonnateur du système des Nations unies en République du Congo, Anthony Ohemeng-Boamah.

La stratégie de développement de l'artisanat minier, essentiel pour une exploitation au mieux des richesses naturelles, vise à valoriser ce secteur en vue de garantir son apport direct à la croissance, à l'emploi, à la réduction de la pauvreté en milieu communautaire et à la protection de l'environnement. Ce dispositif permettra d'assurer le développement durable ainsi que d'accroître la valeur ajoutée des filières d'or, de diamant et des géo-matériaux.

« *On a fait un très beau travail. Le présent document l'atteste. Mais, notre véritable travail commence maintenant. Alors, à nous de le rendre fructueux* », a lancé Pierre Oba, ministre des Mines et de la géologie.

En effet, en dépit de multiples potentialités des ressources minières et de la connaissance du code minier, le secteur est confronté à de nombreux défis, notamment l'insuffisance des textes d'application de la loi relative au code minier; le manque de plan directeur par secteur; l'insuffisance des équipements et du matériel appropriés pour l'administration ainsi que la formation

des acteurs pour répondre efficacement à leurs obligations professionnelles.

« Je suis persuadé que la mise en œuvre effective de ce document permettra de dynamiser l'économie rurale répondant aux impératifs des Objectifs du développement durable de n'exclure personne. Son opérationnalisation contribuera aux efforts de diversification de l'économie »

A ce propos, cette stratégie et ce plan d'action national de développement du secteur de l'artisanat se présentent comme une solution à la problématique de l'artisanat minier au Congo. Ainsi, elle se structure en quatre volumes dont, généralités, contexte géologique et cadre



Anthony Ohemeng-Boamah remettant le document au ministre Pierre Oba

institutionnel; structuration des filières or et diamant, exploitation des géo-matériaux et enfin cadre institutionnel qui propose un schéma organisationnel de mise en œuvre du Plan d'action national de développement du secteur.

« *Je suis persuadé que la mise en œuvre effective de ce document permettra de dynamiser l'économie rurale répondant aux*

impératifs des Objectifs du développement durable de n'exclure personne. Son opérationnalisation contribuera aux efforts de diversification de l'économie », a déclaré Anthony Ohemeng-Boamah, représentant résidant du Programme des Nations unies pour le développement en République du Congo.

Notons que l'artisan minier est le

premier maillon de la chaîne, consistant à creuser la roche, le sol ou le lit d'une rivière pour y extraire les matières premières. Celui-ci effectue de durs travaux, le plus souvent manuellement avec des moyens rudimentaires (pelle, pioche, barre à mines, etc...) et ce, dans un environnement difficile avec de la chaleur et l'humidité.

F.K.

AVIS DE RECRUTEMENT DES CONSULTANTS INDIVIDUELS CHARGES DU CONTROLE ET DE LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES PISTES RURALES EN HAUTE INTENSITE DE MAIN D'ŒUVRE (HIMO) N° 013C/PDAC/2018

1. La République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA), Groupe Banque Mondiale, ont signé le 20 septembre 2017, un Accord de Financement, d'un montant de 100 millions de dollars US, pour la mise en œuvre d'un Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). Ce projet a été approuvé par le Conseil d'Administration de la Banque mondiale le 13 juillet 2017 et est entré en vigueur le 30 avril 2018. Une partie des fonds du projet est réservée au paiement des Consultants chargés du contrôle et de la surveillance des travaux d'entretien des pistes rurales en Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO).

2. Le PDAC invite les candidats éligibles et qualifiés à présenter leur dossier de

Dénomination des pistes	Département
Ingolo-Mah-Imvouba	Pool
Makemba-Ingolo	
Djambala-Abala Ndolo	
Itomba-Eboyo 2	Plateaux

candidature en vue d'exécuter ces missions pour les pistes rurales ci-dessous.

3. Le consultant devra avoir :

- a. un diplôme BAC+2 au moins, en Travaux publics, Génie-civil, Génie-rural, Géologie appliquée ou équivalent ;
- b. au moins cinq (5) années dans les missions de contrôle des travaux des Travaux publics.

4. Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants :

- a. un curriculum vitae détaillé ;
- b. des copies de diplômes ;
- c. des attestations, certificats et contrats de travail sur les précédentes prestations.

5. Sur cette base, le consultant sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale de janvier 2011 ».

6. Les candidats intéressés sont invités à consulter les TDR détaillés et/ou à déposer leurs dossiers de candidature au plus tard le jeudi 16 août 2018, à l'Unité Nationale de Coordination du Projet, sise Boulevard Denis Sassou Nguesso Mpila, Brazzaville, République du Congo, Tel: (242) 06 858 88 88 ; E-mail: pdacmaep@gmail.com, les jours ouvrables, de 8h00 à 16h00.



Brazzaville, le 02 AOUT 2018

Le Coordonnateur National,

Isidore ONDOKI

AVIS POUR LE RECRUTEMENT DES CONSULTANTS CHARGES DU CONTROLE ET DE LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES PISTES RURALES EN HAUTE INTENSITE D'EQUIPEMENTS (HIEQ) N° 014C/PDAC/2018

1. La République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA), Groupe Banque Mondiale, ont signé le 20 septembre 2017 un Accord de Financement d'un montant de 100 millions de dollars US pour la mise en œuvre du Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). Ce projet a été approuvé par le Conseil d'Administration de la Banque mondiale le 13 juillet 2017 et est entré en vigueur le 30 avril 2018. Une partie des fonds du projet est réservée au paiement des Consultants chargés du contrôle et de la surveillance des travaux d'entretien de certaines pistes rurales en Haute Intensité d'Equipement (HIEQ).

2. Le Projet d'Appui à l'Agriculture Commerciale (PDAC) invite les candidats éligibles et qualifiés à présenter leur dossier de candidature en vue d'exécuter ces missions pour les pistes rurales ci-dessous.

Dénomination des pistes	Département
Pilikondi-Bilala-Banga	Kouilou
Les Saras-Avition-Bondika	
Mavitou-Lac-Cayo	
Malolo-Dihessé	Niari
Kidzoumba-Kibamba	Bouenza
Bouansa-Ngouedi-Kinzaba/Bretelles	
Boko-Ngondzo	
Massa-Maty centre-Binokina	Pool
Odziba-Impoh-Dzion-Dzion	Plateaux
Yono-Ossa-Kialé	
Dzouama-Doubandzo-Adingo	
	Cuvette-Ouest

3. Le consultant devra avoir :

- a. un diplôme BAC+2 au moins, en Travaux publics, Génie-civil, Génie-rural, Géologie appliquée ou équivalent ;
- b. au moins cinq (5) années dans les missions de contrôle des travaux des Travaux publics.

4. Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants :

- a. un curriculum vitae détaillé ;
- b. des copies de diplômes ;
- c. des attestations, certificats et contrats de travail sur les précédentes prestations.

5. Sur cette base, le Prestataire sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale de janvier 2011 ».

6. Les candidats intéressés sont invités à consulter les termes de référence détaillés et/ou à déposer leurs dossiers de candidature, au plus tard le jeudi 16 août 2018, à l'Unité Nationale de Coordination du Projet, sise Boulevard Denis Sassou Nguesso Mpila, Brazzaville, République du Congo, Tel : (242) 06 858 88 88 ; E-mail : pdacmaep@gmail.com, les jours ouvrables, de 8h00 à 16h00.



Brazzaville, le 02 AOUT 2018

Le Coordonnateur National,

Isidore ONDOKI

DROITS HUMAINS

Une réflexion sur les valeurs et principes de la démocratie au Congo

Le Haut-commissaire à l'instruction civique et à l'éducation morale, le Dr Luc Daniel Adamo Mateta, a ouvert le 2 août, l'atelier de réflexion sur l'Etat de droit, la démocratie et citoyenneté au Congo, au Centre d'information des Nations unies à Brazzaville.

Le Dr Luc Daniel Adamo Mateta a indiqué, dans son allocution, que la démocratie repose sur les valeurs communes dont la souveraineté du peuple, le respect de la liberté et l'égalité des citoyens.

Selon lui, la démocratie ne se décrète pas mais se vit car elle est l'émanation de la volonté populaire. Elle se diffère d'un pays à un autre et s'appuie sur les élections libres, transparentes et justes; l'alternance démocratique; la règle de la majorité; le pluralisme social, économique et politique.

Le Haut-commissaire a défini les concepts démocratie, Etat de droit, éducation à la culture démocratique et éducation à la citoyenneté. A cet effet, a-t-il expliqué, l'éducation à la culture démocratique doit aider le peuple à adopter des comportements, attitudes et pratiques compatibles aux normes qui déterminent l'aptitude d'un peuple à se gouverner lui-même, exercer librement ses droits et devoirs de citoyen, conformément aux lois et règlements de l'Etat.

Luc Daniel Adamo Mateta a poursuivi que l'éducation à la citoyenneté a pour objectif d'inculquer au citoyen des valeurs sociales et politiques nécessaires pour son accomplissement en tant qu'acteur social et politique œuvrant pour mieux vivre ensemble, dans le respect des lois et règlements, en s'impliquant dans la construction de la nation et dans la préservation de ses idéaux. « *Faites de cet atelier un espace utile pour réfléchir sur les questions de justice et liberté, l'individu et la communauté, la majorité abstraite et la majorité affective tout en proposant des pistes de solutions pour donner à la jeune démocratie congolaise la chance de se développer* », a-t-il dit.

Le coordonnateur national du Cercle des droits de l'homme et de développement, Euloge Roch N'Zobo, a indiqué que cet atelier est patronné du 2 au 3 août par le Haut-commissaire à l'instruction civique et à l'éducation morale, avec l'appui technique et financier



Les participants à l'ouverture de l'atelier / Adiac de la démocratie et de l'Etat de droit au Congo. La seconde journée, quant à elle, sera axée sur les droits de l'homme : fondement et historique; les élections démocratiques; la démocratie et Etat de droit. Les participants suivront également une représentation théâtrale de la troupe Saka-Saka.

Lydie Gisèle Oka

du Cercle des droits de l'homme et de développement.

L'objectif général est de contribuer à la consolidation de l'Etat de droit au Congo par l'éducation à la citoyenneté et à la culture démocratique. Les objectifs spécifiques sont promouvoir les valeurs et principes de la démocratie et la citoyenneté, vulgariser le guide du

citoyen sur la démocratie et la citoyenneté ainsi que la mission du Haut-commissariat à l'instruction civique et à l'éducation morale. Notons que la première journée a été consacrée aux enseignements sur la liberté d'expression et communication, les droits et devoirs des citoyens dans une démocratie, la contribution à la consolidation

AMBASSADE DES ETATS-UNIS - BRAZZAVILLE ANNONCE NUMERO 018-2018

OFFRE D'EMPLOI POUR LE POSTE DE : Assistant Principal aux Ressources Humaines Grade - FSN-09 Contrat à Durée Indéterminée

DATE D'OUVERTURE: 31 Juillet 2018

DATE DE CLOTURE: 14 Aout 2018

L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche un individu ayant une Licence en gestion des ressources humaines, Management ou administration publique. La personne devra également avoir une très bonne maîtrise de la langue anglaise et du français. Sous la supervision du conseiller administratif, l'intéressé(e) jouera le rôle de conseiller principal en matière de gestion des ressources humaines, dirigeant, exécutant et supervisant toute la gamme des fonctions des ressources humaines au poste. L'intéressé(e) sera responsable de l'élaboration de la politique et des procédures/politiques des ressources humaines et sera le point de contact principal pour tous les aspects des problèmes du personnel. L'intéressé(e) supervisera directement trois (3) employés aux RH et indirectement deux (2) instructeurs de langue anglaise.

Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de visiter notre site internet: <https://cg.usembassy.gov/embassy/jobs/>

Ou de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants :
06-612-2000/06-612-2109/06-612-2143/06-612-2133

Veuillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.

AU:
Management Officer
U.S. Embassy Brazzaville - Boulevard Denis Sassou N'Guesso
N°: 70-83 sections D (Face Maternité Blanche Gomez) Bacongo, Centre-Ville.
Brazzaville, Republic of Congo

Ou par email : BrazzavilleHRjobs@state.gov

Merci pour votre intérêt et Bonne chance!

FORCES ARMÉES CONGOLAISES

Acquisition d'un logiciel sécurisé contre la fraude

Le commissaire en chef de première classe, Alain Eugène Aignan Mpara, a annoncé à la presse, le 2 août à Brazzaville, que l'outil informatique du Centre autonome de décompte de la solde (CADS) apportera les changements attendus dans le traitement de la solde des militaires et gendarmes.

La Direction générale de l'administration et des finances du ministère de la Défense nationale, qui a récemment acquis le CADS, a donné toutes ses garanties. Ce centre est doté d'un logiciel calculateur de solde, sécurisé par un certain nombre d'éléments, entre autres, la capacité de recherche des informations pour déceler les éventuels voleurs de primes. Une fois installé, ce logiciel permettra de réduire les fraudes de soldes, donc les pertes des recettes de l'Etat, en nettoyant le fichier des fictifs et des décédés. « *En effet, c'est suite aux cas de fraudes à répétition décelées, entre autres, sur les soldes des militaires et des gendarmes, et aux résultats de la revue des personnels de la défense nationale effectuée en 2012, ayant abouti à la déclinaison par le président de la République, à l'intention des autorités militaires, de ses instructions et orientations, qu'a pris corps le projet du CADS* », a indi-

qué Alain Eugène Aignan Mpara. Débuté il y a quatre ans et positionné au cœur même des réformes, le projet CADS a comme objectif principal le suivi et la maîtrise de la masse salariale du ministère par la connaissance des effectifs soldés militaires et gendarmes, à travers la gestion de proximité des ressources humaines qui produisent les unités en fonction des situations mensuelles des effectifs renseignés. « *Le CADS se présente aussi comme un vrai outil d'aide à la décision pour le haut commandement militaire qui permet en temps réel de solder les militaires et gendarmes réellement présents dans nos rangs* », a déclaré, dans son exposé, le commissaire colonel, directeur de la solde et des pensions, Davy Etienne Niemenay, soulignant qu'il permet aussi de simuler diverses projections budgétaires sur les soldes par exemple l'incidence financière suite aux différents promotions aux grades.

Le niveau de maturité actuel du projet

Le directeur de la solde et des pensions, Davy Etienne Niemenay, a souligné : « *Nous sommes à la phase charnière du projet (dernier virage) dont l'échéance est fixée au mois de janvier 2019* ».

Une innovation est à signaler : le logiciel du CDAS est suffisamment sécurisé pour que les fraudes soient éradiquées. Aussi, pour pallier cet état de fait, le ministère de la Défense nationale a mis effectivement au point un algorithme sous forme de logiciel, qui permet aux banques de distinguer les dossiers authentiques de ceux qui sont contrefaits. « *Aujourd'hui, nous constatons avec satisfaction que l'utilisation de cette application a permis de rendre éligibles les demandes de nos agents auprès des banques. Ce résultat est le fruit d'une recherche élaborée depuis mes prédécesseurs* », a-t-il poursuivi.

En définitive, l'algorithme est une formule algébrique qui permet de générer un numéro confidentiel au dossier à partir du cryptage du matricule solde de l'intéressé et du décryptage à partir d'un décodeur installé dans des banques.

Guillaume Ondzé

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le Congo candidat à la présidence de l'UAT

Le ministre des Postes, télécommunications et de l'économie numérique, Léon Juste Ibombo, a présenté officiellement, mercredi, le candidat du Congo au poste de secrétaire général de l'Union africaine des télécommunications (UAT) pour la période 2019-2022, dont l'élection a lieu lors de la conférence de plénipotentiaires, prévue du 13 au 17 août à Nairobi, au Kenya.

Le candidat du Congo, Eric Armel N'doumba, a été présenté lors d'une réunion à laquelle ont participé les directeurs généraux et représentants d'institutions publiques et privées sous tutelle et portant sur les enjeux de cette candidature pour le pays.

« Le Congo est membre de l'UAT, l'institution spécialisée de l'Union africaine (UA) dans le domaine des télécommunications, et un de nos compatriotes peut devenir secrétaire général de cette institution. La candidature du Congo a de fortes chances d'aboutir car elle est soutenue par les membres des autres communautés », a déclaré Léon Juste Ibombo, dans un mot introductif.

Le candidat du Congo a été, en effet, présenté officiellement lors de l'atelier sur les cyber législations, les cyber stratégies et CSIRT (Computer Security Incident Response Team) tenu du 23 au 28 juillet dernier, à Addis-Abeba, en Ethiopie, au siège de l'UA. Cette présentation, à en croire le rapport de cette conférence, avait suscité une forte ovation des représentants des Etats

membres de l'UA, motivant le soutien des Etats membres de la Cédéao, de la CEEAC et de la Sadeac.

Le Congo part avec une avance sur cette prétention, a expliqué le ministre car les trois précédents mandats de l'UAT ont été assurés par un Etat membre de la Cédéao. Pour Léon Juste Ibombo, il serait donc indiqué que les Etats membres de la CEEAC unissent les efforts afin que ce mandat soit assuré par un membre de cette communauté économique.

Cependant, la candidature du Congo, malgré son vent en poupe, pourrait se heurter à une non-recevabilité si le pays ne s'acquittait pas de ses cotisations auprès de l'UAT. Selon cette institution, a déroulé le candidat lui-même, « tout Etat membre de l'UAT qui désire présenter un candidat doit être à jour sur le paiement de ses contributions à la date de l'élection, faute de quoi la candidature de son ressortissant sera déclarée irrecevable par la conférence ».

À ce jour, le Congo devra verser à l'institution et ce, avant le 13 août, la somme de 12 500 dollars amé-



Eric N'doumba, candidat au poste de secrétaire général de l'UAT

ricains, soit un peu plus de sept millions de FCFA, relative à la part contributive du pays au budget ordinaire de l'UAT afin de lui permettre d'exécuter son programme d'activités. Par ailleurs, souligne-t-on, l'UAT a attiré l'attention du Congo sur ses arriérés en matière de cotisations d'environ 42 millions de FCFA.

Le ministre Léon Juste Ibombo a appelé à un soutien manifeste du secteur afin qu'une solution soit trouvée pour que la candidature du Congo ne soit pas estompée par cette réalité, souhaitant un appui cohérent du gouvernement pour que le pays préside à cette importante institution internationale.

Qui est Eric Armel N'doumba ?
Actuellement conseiller aux télé-

communications au cabinet du ministre de tutelle, après avoir été directeur des nouvelles technologies, Eric Armel N'doumba, selon un CV obtenu auprès du ministère, est un expert en télécommunications, réseaux et sécurité informatique.

Il a fait ses études à l'université de Phoenix, aux Etats-Unis, où il a obtenu graduellement un master en électronique et ingénierie de communication en 2009, un MBA en télécommunications et réseaux en 2011 et un doctorat en télécommunications, réseaux et sécurité informatique en 2013. Son passage à Harvard University via AT&T est couronné par l'AT&T ATO leadership en 2015.

« Très rompu aux dossiers de l'organisation et fort d'une expérience riche en la matière, il a été largement reconnu et apprécié pour son grand talent de manager et ses performances techniques au niveau international par Microsoft, Cisco, Oracle et lors de son passage dans plusieurs entreprises aux Etats-Unis d'Amérique avant de regagner le Congo », renchérit ce CV.

S'il est élu, le candidat a indiqué: « Je saurais, à n'en point douter, conduire cette organisation en la faisant jouer un rôle encore plus important dans la promotion des télécommunications et de l'économie numérique en Afrique et

au Congo en particulier »

Pour le Congo, soutient-il, cette élection assurera le rayonnement du pays au niveau international et permettra de bénéficier de l'appui technique et financier dans la mise en œuvre des projets nationaux relevant du secteur des télécommunications et de l'économie numérique. Ce poste, ajoute-t-il, devra permettre au pays de bénéficier de la promotion des initiatives visant l'intégration des marchés régionaux, l'investissement dans les infrastructures des télécommunications.

Eric N'doumba a également souligné sa détermination dès son élection, du retour effectif du siège de l'UAT du Kenya en RDC où l'institution fut d'ailleurs créée en 1977. Elle a pour rôle de fournir aux parties prenantes du secteur des TIC un cadre approprié pour formuler des politiques et des stratégies efficaces visant l'amélioration de l'accès aux infrastructures et aux services de l'information.

L'Union défend, par ailleurs, les intérêts de ses membres dans les conférences mondiales de prise de décisions et assure la promotion d'initiatives visant l'intégration des marchés régionaux, l'investissement dans les infrastructures des TIC et le développement des capacités institutionnelles et humaines.

Quentin Loubou



Crédit du Congo

Votre banque à portée de main
24h / 7j

CDCNET



Plus de fonctionnalités
de performance
de sécurité

Particuliers & Entreprises







Virement



Solde temps réel



Relevé des opérations



Chéquier



Autres



sav-ebanking@creditducongo.com

www.creditducongo.com

AVIS DE RECRUTEMENT DES CONSULTANTS INDIVIDUELS CHARGES DE MONTAGE DES PLANS D'AFFAIRES DES GROUPES DE PRODUCTEURS ET DES MICRO, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES AGROINDUSTRIELLES FINANCES PAR LES FONDS A COÛTS PARTAGES DU PDAC. N° 015C/PDAC/2018

1. La République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA), Groupe Banque Mondiale, ont signé le 20 septembre 2017, un Accord de Financement, d'un montant de 100 millions de dollars US, pour la mise en œuvre d'un Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). Ce projet a été approuvé par le Conseil d'Administration de la Banque mondiale le 13 juillet 2017 et est entré en vigueur le 30 avril 2018. Une partie des fonds du projet est réservée au paiement des Consultants Individuels chargés de montage des plans d'affaires des groupes de producteurs et des micro petites et moyennes entreprises agroindustrielles, dans les zones ci-dessous :

Départements	Distriets
Likouala	Impfondo
	Enyellé
	Epena
Sangha	Ouessou
	Mokeko
	Sembé
Cuvette	Owando
	Makoua
	Mossaka
Cuvette Ouest Plateaux	Ewo
	Djambala
	Ngo
Pool	Ollombo
	Abala
	Ngabé
	Ignié
Brazzaville Bouenza	Kinkala
	Boko
	Brazzaville
	Madingou
	Mabombo
	Nkayi
	Tsiaki
	Louvakou
Niari	Louvakou
Lékoumou	Sibiti
Pointe Noire	Pointe-Noire
Kouilou	Mvouti

2. Le PDAC invite les candidats éligibles et qualifiés à présenter leur dossier de candidature en

vue d'exécuter cette mission.

3. Le consultant devra avoir:

- un diplôme BAC + 3 en agronomie, zootechnie, science vétérinaire, développement rural, agroéconomie, économie, gestion ou équivalent ;
- réalisé au moins une mission similaire même réalisée en équipe) ;
- prouvé un attachement au monde rural (déclaration sur l'honneur légalisée ou sous seing privé).

4. Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants:

- a.un curriculum vitae détaillé ;
- b.des copies de diplômes ;
- c.des attestations, certificats et contrats de travail des précédentes prestations.

5. Sur cette base, le Consultant sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale de janvier 2011 » et recruté en deux phases: (1) présélection du dossier; (2) test pratique sur l'outil informatique (Word, Excel, ect...) et un exercice sur le montage des plans d'affaires) supervisés par un panel composé des personnes ressources des domaines ciblés.

6. Les candidats intéressés sont invités à consulter les termes de référence détaillés et/ou à déposer leurs dossiers de candidature, au plus tard le lundi 20 août 2018, à l'Unité Nationale de Coordination du Projet, sise Boulevard Denis Sassou Nguesso Mpila, Brazzaville, République du Congo, Tel : (242) 06 858 88 88 ; E-mail : pdacmaep@gmail.com, les jours ouvrables, de 8h00 à 16h00.



Brazzaville, le 02 AOUT 2018

Le Coordonnateur National,

Isidore ONDOKI

AVIS POUR LE RECRUTEMENT DES CONSULTANTS INDIVIDUELS CHARGES DU SUIVI/ENCADREMENT DES PLANS D'AFFAIRES DES GROUPES DE PRODUCTEURS ET DES MICRO PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES AGROINDUSTRIELLES FINANCES PAR LES FONDS A COÛTS PARTAGES DU PDAC. N° 016C/PDAC/2018

signé le 20 septembre 2017, un Accord de Financement d'un montant de 100 millions de dollars US, pour la mise en œuvre d'un Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). Ce projet a été approuvé par le Conseil d'Administration de la Banque mondiale le 13 juillet 2017 et est entré en vigueur le 30 avril 2018. Une partie des fonds du projet est réservée au paiement des Consultants Individuels chargés de suivi/encadrement des plans d'affaires des groupes de producteurs et des micro, petites et moyennes entreprises agroindustrielles, dans les zones ci-dessous :

Département	Distriet
Likouala	Impfondo
	Enyellé
	Epena
Sangha	Ouessou
	Mokeko
	Sembé
Cuvette	Owando
	Makoua
	Mossaka
Cuvette Ouest Plateaux	Ewo
	Djambala
	Ngo
Pool	Ollombo
	Abala
	Ngabé
	Ignié
Brazzaville Bouenza	Kinkala
	Boko
	Brazzaville
	Madingou
	Mabombo
	Nkayi
	Tsiaki
	Louvakou
Niari	Louvakou
Lékoumou	Sibiti
Pointe Noire	Pointe-Noire
Kouilou	Mvouti

2. Le PDAC invite les candidats éligibles et qualifiés à présenter leur dossier de candidature en vue d'exécuter cette mission.

3. Le consultant devra avoir:

- un BAC agricole ou équivalent ;
- réalisé au moins une mission similaire (même en équipe) sur le suivi/encadrement de microprojets ;
- prouvé un attachement au monde rural (déclaration sur l'honneur légalisée ou sous seing privé).

4. Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants:

- a.un curriculum vitae détaillé ;
- b.des copies de diplômes ;
- c.des attestations, certificats et contrats de travail de leurs précédentes prestations.

5. Sur cette base, le Prestataire sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale de janvier 2011 » et recruté en deux phases: (1) présélection du dossier; (2) test pratique sur l'outil informatique (Word, Excel, ect...) , un exercice sur le suivi des plans d'affaires) et une interview sur la maîtrise des langues nationales, supervisés par un panel composé des personnes ressources des domaines ciblés.

6. Les candidats intéressés sont invités à consulter les termes de référence détaillés et/ou à déposer leurs dossiers de candidature, au plus tard le jeudi 16 août 2018, à l'Unité Nationale de Coordination du Projet, sise Boulevard Denis Sassou Nguesso Mpila, Brazzaville, République du Congo, Tel: (242) 06 858 88 88 ; E-mail : pdacmaep@gmail.com, les jours ouvrables, de 8h00 à 16h00.



Brazzaville, le 02 AOUT 2018

Le Coordonnateur National,

Isidore ONDOKI



NAVIGUEZ SUR LA
CONNEXION INTERNET
LA PLUS STABLE
Composez *121*4#



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

INFRASTRUCTURES

Une opportunité pour le secteur privé

La question fait l'objet d'une grande préoccupation pour l'Afrique.

Dans les deux décennies à venir, l'Afrique enregistrera quatre mille trois cents milliards de dollars pour la construction des infrastructures, selon le Global infrastructure hub. Or dans la même période ses besoins s'élèveront à six mille milliards de dollars.

Jusqu'ici le gros des infrastructures africaines a été soutenu par les pays de la région. Depuis la crise financière en 2015, les défis du continent ont connu un affaiblissement. Les ressources engagées en 2016 étaient de 62,5 milliards de dollars, en baisse de 21% comparées à celles de 2015. Cependant, il existe un gap de financement important, jusqu'en 2040. Ce qui représente une opportunité pour le secteur privé, selon les analystes.

Ce gap de financement devrait susciter plus d'engouement du secteur privé. Certains groupes du secteur de la construction, comme Mota Engil Africa, General electric, Bouygues, Bolloré, se sont engouffrés dans plusieurs chantiers en Afrique. Mais d'autres refusent toujours d'investir en Afrique, déplorant un manque de protection contre des risques.

Ce manque de vision claire en matière de politique infrastructurelle ne rassure pas les investisseurs. Une réflexion a germé, visant à mobiliser le capital investissement, pour gérer des ressources de longues périodes, avec des contraintes moins importantes que celle du financement bancaire.

Aussi les sociétés de capital-investissement opérant en Afrique sont-elles bien placées pour travailler aux côtés du secteur public et d'autres types d'investisseurs pour fournir surtout une capacité technique qui pourrait aider à développer les infrastructures du continent. Mais sur les cinq années s'achevant à la fin 2017, les investissements du private equity dans les infrastructures africaines, bien qu'en hausse, n'ont pas dépassé le niveau global des 12,5 milliards de dollars et seulement quatre-vingt-dix-sept projets ont bénéficié de ces financements. Entre 2015 et 2017, on a noté que seulement 9,5 milliards de dollars de fonds ont été levés au bénéfice des infrastructures africaines.

Plusieurs gouvernements africains sont en train d'aménager leurs cadres législatifs pour améliorer les contrats avec le secteur privé. Par contre, leur mise en oeuvre constitue un autre enjeu.

Noël Ndong

MADAGASCAR

Andry Rajoelina candidat à la présidentielle

L'opposant et ancien dirigeant malgache a annoncé officiellement, le 1er août, son ambition de briguer une nouvelle fois la magistrature suprême en novembre pour succéder à Hery Rajaonarimampianina.

Devant plusieurs milliers de ses partisans, l'ex-président de Madagascar a lancé: « Aujourd'hui 1^{er} août 2018, moi, Andry Rajoelina, j'annonce officiellement ma candidature à l'élection présidentielle. Je me porte candidat pour le développement de la République de Madagascar. Dans une compétition, quand je participe, c'est pour gagner et non pas perdre ».

L'opposant a précisé: « Je me pose en solution pour Madagascar afin de mettre fin à la pauvreté mais également pour faire renaître l'espoir et le patriotisme au sein de tout un chacun », avant de poursuivre que son objectif n'est nullement une quelconque quête de pouvoir, d'honneur et encore moins de profits personnels mais l'instauration d'un développement afin que son pays ait la place qu'il mérite. « Le Andry Rajoelina de 2018 est différent du Andry Rajoelina de 2009 : j'ai mûri », a-t-il précisé.

Parmi les premières mesures qu'il prendra quand il sera revenu au pouvoir figure la suppression du Sénat. Les vingt-cinq milliards d'ariary de budget de fonctionnement alloué

annuellement à cette institution permettront la mise en place de six universités spécialisées. Par ailleurs, la restauration de la sécurité, notamment l'éradication du phénomène de kidnapping, sera également l'un de ses objectifs. Pour cela, il envisage d'acquiescer une dizaine d'hélicoptères afin de renforcer la lutte contre le grand banditisme. Enfin, il déclare

« Le Andry Rajoelina de 2018 est différent du Andry Rajoelina de 2009 : j'ai mûri »

pouvoir doubler, durant son mandat, le taux des Malgaches ayant accès à l'électricité.

Rajoelina, âgé de 44 ans et ancien maire d'Antananarivo, a déjà occupé la fonction suprême de 2009 à 2014. Il était arrivé au pouvoir à la suite d'une mutinerie de l'armée qui avait renversé le président Marc Ravalomanana et était resté chef de l'Etat non élu d'une transition qui s'est prolongée jusqu'en



Andry Rajoelina

2014. Il avait alors cédé la place à Hery Rajaonarimampianina, à la suite d'une élection présidentielle où il n'avait pas pu se présenter sous la pression de la communauté internationale.

Cette année, il a dirigé, avec son ancien ennemi Marc Ravalomanana, une fronde populaire qui a secoué d'avril à juin la capitale Antananarivo pour dénoncer des lois électorales controversées. Ces textes ont été retoqués et la situation s'est apaisée avec la nomination, en juin, d'un Premier ministre de consensus, Christian Ntsay, et l'entrée de l'opposition dans le gouvernement. Le président Rajaonarimampianina n'a pas encore annoncé s'il briguerait ou non un second mandat, comme la Constitution le lui autorise.

Yvette Reine Nzaba



BCH



BCH



(+242) 22 281 25 88 / 06 892 57 01



bch@bch.cg



PACKAGES AUX PARTICULIERS

Une meilleure traçabilité de vos opérations

Un vrai partenaire

La BCH met à votre disposition ses différents packs

Pack Premium :

- Chéquier
- Carte monétique GIMAC ESSENGO
- Découvert allant jusqu'à 500 000 FCFA
- Assurance Parrainage*



Pack Référence :

- Chéquier
- Carte monétique GIMAC MATONDO
- Découvert allant jusqu'à 250 000 FCFA
- Assurance Parrainage*



Pack Classic :

- Chéquier
- Carte monétique GIMAC MATONDO
- Découvert allant jusqu'à 150 000 FCFA
- Assurance Parrainage*



*Pour 1850FCFA/mois, vous bénéficiez d'une assurance prévoyance vous donnant droit à 1.000.000FCFA.

Avenue Amilcar Cabral, Brazzaville BP 987, République du Congo



**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 003 /MPSIR /2018 /UGP PADEC
RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS CHARGE DE REALISER L'AUDIT DES RESSOURCES HUMAINES
DU PORT AUTONOME DE BRAZZAVILLE ET PORTS SECONDAIRES (PABPS)**



1-La République du Congo a obtenu de la Banque mondiale une avance de préparation pour le Projet d'Appui au Développement des Entreprises et la Compétitivité (PADEC) qui vise entre autres objectifs, la poursuite du programme de diversification envisagé dans le Plan National de Développement (PND). A cet effet, l'Unité de Gestion du PADEC a l'intention d'utiliser une partie du montant pour effectuer des paiements au titre du contrat suivant : Recrutement d'un Cabinet de Consultants chargé de réaliser un audit des ressources humaines du Port Autonome de Brazzaville et Ports secondaires (PABPS).

2-L'objectif global de l'audit est d'améliorer la gestion stratégique des ressources humaines du Port Autonome de Brazzaville et Ports Secondaires. Plus spécifiquement, il s'agira de :

- Réaliser l'état des lieux des ressources humaines ;
- Elaborer un plan de développement des ressources humaines ;
- Proposer un plan d'action de mise en œuvre des recommandations.

3-La durée de la mission est de trois (03) mois.

4-Les cabinets de consultants intéressés à manifester leur intérêt sont invités à fournir les informations pertinentes indiquant qu'ils sont bien qualifiés pour effectuer les services demandés (brochures, références et

descriptions concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans les conditions semblables, etc.)

5-Les candidats seront sélectionnés selon la méthode de Sélection fondée sur la Qualité Technique et le Coût (SFQC) conformément aux Directives : sélection et emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale (édition courante).

6-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse indiquée ci-dessous de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00 (heure locale).

7-Les manifestations d'intérêts portant la mention « Recrutement d'un cabinet de Consultants chargé de réaliser un audit des ressources humaines du Port Autonome de Brazzaville et Ports secondaires (PABPS) » doivent être envoyées sous plis fermé ou par courrier électronique à l'adresse ci-après au plus tard le 22 août 2018 à 16 heures (heure locale) : **Rue LOCKO Isaac n° 05 et 06 /Secteur Blanche Gomez**
Tél. (242) 22 613 18 38 /06 931 00 10/06 670 74 79
E-mail: padec2019@gmail.com Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 26 Juillet 2018
Le Coordonnateur du PADEC
Benoît NGAYOU

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 005 /MPSIR /2018 /UGP PADEC

RECRUTEMENT D'UN CABINET DE CONSULTANTS CHARGE DE LA MISE EN PLACE D'UN OBSERVATOIRE NATIONAL DE TRANSPORT

1-La République du Congo a obtenu de la Banque mondiale une avance de préparation pour le Projet d'Appui au Développement des Entreprises et la Compétitivité (PADEC) qui vise entre autres objectifs, la poursuite du programme de diversification envisagé dans le Plan National de Développement (PND). A cet effet, l'Unité de Gestion du PADEC a l'intention d'utiliser une partie du montant pour effectuer des paiements au titre du contrat suivant : Recrutement d'un Cabinet de Consultants chargé de mettre en place un observatoire national de transport.

2-L'objectif général de la mission est de collecter des informations sur l'ensemble des modes de transports pour informer les usagers et permettre aux décideurs institutionnels d'anticiper et planifier le développement des modes de transport.

3-La durée de la mission est de six (06) mois.

4-Les cabinets de consultants intéressés à manifester leur intérêt sont invités à fournir les informations pertinentes indiquant qu'ils sont bien qualifiés pour effectuer les services demandés (brochures, références et descriptions concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans les conditions semblables etc.)

5-Les candidats seront sélectionnés selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité (SFQ) conformément aux Directives : sélection et emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale (édition courante).

6-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse indiquée ci-dessous de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00 (heure locale).

7-Les manifestations d'intérêts portant la mention « Recrutement d'un cabinet de Consultants chargé de mettre en place un observatoire national de transport » doivent être envoyées sous plis fermé ou par courrier électronique à l'adresse ci-après au plus tard le 27 août 2018 à 16 heures (heure locale) : **Rue LOCKO Isaac n° 05 et 06 /Secteur Blanche Gomez**
Tél. (242) 22 613 18 38 /06 931 00 10/06 670 74 79
E-mail: padec2019@gmail.com Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 30 Juillet 2018
Le Coordonnateur du PADEC,
Benoît NGAYOU